



FICHE DE CANDIDATURE

Election à la Présidence du CNOSF

Période 2023-2025

NOM - Prénom : LAPPARTIENT David

Date de naissance : 31/05/73

Qualités / fonctions actuelles :

Membre du CIO
Président de l'Union Cycliste
Internationale
Administrateur du CNOSF



Rappel des conditions d'éligibilité :

J'atteste être majeur(e) et âgé(e) de moins de soixante-dix ans au 1^{er} janvier 2023, jouir de mes droits civils et n'être sous l'effet d'aucune incompatibilité, interdiction ou déchéance, qui s'opposerait à l'exercice des fonctions de Président(e) du CNOSF ou à mon inscription sur les listes électorales.

J'atteste remplir l'ensemble des conditions prévues aux statuts et au règlement intérieur du CNOSF pour pouvoir être candidat(e).

Je justifie, au choix :

- Soit de responsabilités avérées et importantes sur une durée significative au sein d'une
- fédération membre du CNOSF et/ou d'une organisation sportive internationale reconnue par le CIO

- Membre du CIO depuis février 2022
- Président de l'Union Cycliste Internationale depuis 2017
- Président de la Fédération Française de Cyclisme (2009-2017)
- Président de l'Union Européenne de Cyclisme (2013-2017)
- Administrateur du CNOSF (2009-2017 puis depuis février 2022)
- Membre du Conseil de Fondation de l'Agence Mondiale Antidopage

Soit d'avoir rendu d'éminents services au Mouvement Sportif et/ou au CNOSF

Soit d'avoir un parcours personnel me mettant en capacité de rendre d'éminents services au Mouvement Sportif et/ou au CNOSF

Je joins à cette fiche un projet exposant notamment les grandes lignes politiques sur l'avenir du CNOSF.

J'autorise le CNOSF à reproduire et diffuser la fiche de candidature, ainsi que la présentation du projet politique, tels que ou retraités, sur tous supports pour toute la durée du mandat.

Fiche à retourner avec le dossier de candidature complet le **lundi 26 juin 2023 à 12h** au plus tard par mail avec demande d'accusé de réception à l'adresse suivante : Comitededeontologie@cnosf.org

Lieu et date :

Signature du/de la candidat(e) :

Sarzeau, le 20 juin 2023



2/3

a

Des données personnelles sont collectées au sein du formulaire, conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) Personnelles n°2016/679 et à la Loi informatique et libertés n°78-17.

Ces données sont collectées sur la base de votre consentement, exprimé par la soumission de la fiche de candidature, et feront l'objet d'un traitement informatique par le CNOSF, responsable du traitement. Ce traitement a pour finalité l'enregistrement et l'étude de votre candidature, en vue de l'élection à la Présidence du CNOSF.

Dans ce cadre, ces données sont destinées au cabinet, au pôle juridique et au comité de déontologie du CNOSF, et seront conservées jusqu'au jour du Conseil d'administration électif du CNOSF, ou la fin de votre mandat en cas d'élection.

Vos données personnelles ne seront transmises à aucun sous-traitant et ne feront l'objet d'aucun usage commercial. Elles pourront être transmises aux fédérations membres du CNOSF.

Vous bénéficiez concernant vos données, du droit d'accès, du droit de rectification ou d'effacement, de modification de vos données en cas d'informations incorrectes, du droit à limitation du traitement, du droit à la portabilité. Ces droits peuvent être exercés directement par courrier adressé au CNOSF – 1, avenue Pierre de Coubertin – 75013, Paris ou par courriel à dpo@cnosf.org. Vous bénéficiez également du droit d'adresser une réclamation auprès de la CNIL.



Comité
International
Olympique

David Lappartient
Membre du CIO

Election à la Présidence du CNOSF du 29 juin 2023

Projet exposant les grandes lignes politiques sur l'avenir du CNOSF (Article 10 du règlement intérieur)

La France s'apprête à accueillir les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris après 100 ans d'attente et notre Comité National Olympique et Sportif Français se déchire depuis près d'un an, livrant un spectacle peu compatible avec la promotion des valeurs olympiques qui doit tous nous animer.

À la suite de l'annonce de la démission de la Présidente Brigitte Henriques lors de notre assemblée générale du 25 mai dernier, le conseil d'administration devra élire en son sein un nouveau président. Dans le cadre de ma candidature à la présidence du CNOSF telle qu'exposée dans mon courrier du 16 juin dernier (joint en annexe), vous trouverez ci-après mon projet présentant les grandes lignes politiques sur l'avenir du CNOSF conformément à l'article 10 du règlement intérieur.

Ce projet s'inscrit naturellement dans le cadre du projet de mandat validé par l'assemblée générale du CNOSF et qui a fait l'objet d'un large consensus. Néanmoins, et au regard de la situation de crise que nous traversons, ce projet doit être recentré sur les priorités jusqu'à la fin de mandat en 2025.

Ce projet est axé autour de 4 priorités qui sont autant de défis tels que décrits dans mon courrier de candidature.

Axe 1 : Pacifier et rassembler

Après la longue période de crise que nous venons de traverser et, à un an des Jeux Olympiques et Paralympiques en France, le CNOSF doit être exemplaire et donner une image responsable du sport français. Pour cela, il est nécessaire de pacifier les relations entre les acteurs et d'œuvrer au rassemblement.

Unis et rassemblés, nous serons plus forts !

Ce rassemblement doit permettre aux athlètes de préparer en toute sérénité les objectifs qui sont les leurs.

Le nouveau président devra s'atteler à cette tâche prioritaire. Elle doit être relevée collectivement derrière un président qui devra avoir une solide expérience dans le monde du sport et être reconnu pour sa capacité à fédérer dans toutes les familles du CNOSF.

Axe 2 : Réussir les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 et favoriser l'héritage

Le monde entier attend les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris en 2024. Après deux Olympiades d'été et d'hiver se déroulant en période Covid sans spectateur, ils sont attendus comme jamais. C'est une chance pour la France et le sport français.

Les athlètes français vont pouvoir vivre leur rêve et nous faire rêver avec des stades remplis au deux tiers de spectateurs français.

Nous devons donc être à la hauteur en favorisant une réussite sportive avec une équipe de France qui performe, une réussite populaire, une réussite organisationnelle et une réussite de la durabilité et de l'inclusion. Ces Jeux Olympiques et Paralympiques doivent marquer le début d'une nouvelle ère pour le sport en France.

Le Club France doit également célébrer les athlètes et ces Jeux Olympiques et Paralympiques en France avec une "touche française". Il sera nécessaire de finaliser au plus vite ce dossier important porté par le CNOSF afin qu'il amplifie la fête populaire des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 et favorise la promotion du sport.

Enfin, ces Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 doivent renforcer notre pays comme une nation sportive. Nous devons travailler plus encore à l'héritage des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 pour que l'élan qui aura été créé puisse irriguer nos clubs, nos fédérations et développer les équipements sportifs sur tout le territoire national en métropole et dans les outre-mer. Ils doivent également renforcer l'influence et le rayonnement du sport français à l'international.

Pour cela, il semble qu'un président issu des fédérations olympiques, connaissant bien le mouvement olympique et le fonctionnement du Comité International Olympique en particulier, soucieux de porter une vision de complémentarité totale entre les fédérations olympiques et non-olympiques, soit le plus à même de délivrer ce message et à poursuivre nos ambitions olympiques.

Axe 3 : Affirmer l'autonomie du mouvement sportif français

Il est nécessaire de mieux préserver l'autonomie du mouvement sportif français afin de défendre les intérêts qui sont les nôtres et ceux de nos membres. Le CNOSF doit rester une organisation politiquement neutre mais résolue à promouvoir sa singularité.

La gouvernance du sport français est peu lisible pour nos concitoyens entre le Ministère des Sports, le Comité National Olympique et Sportif Français, le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 et l'Agence Nationale du Sport. Si tous les acteurs jouent un rôle bien défini qui doit être respecté, le CNOSF a la singularité de parler pour tous les acteurs du mouvement olympique français.

Aussi, nous devons être à l'écoute des fédérations, plus proches encore de leurs préoccupations pour mieux les défendre en les fédérant autour de ce qui nous rassemble.

La parole du CNOSF doit être forte, son message clair et il doit être incarné. Notre autonomie est notre force pour porter avec ambition nos préoccupations collectives au nom de toutes nos fédérations, tous nos clubs et tous nos licenciés.

Axe 4 : Poursuivre la mise en œuvre du projet politique du CNOSF

Le projet politique du CNOSF vise à faire de la France une nation encore plus sportive, à promouvoir le sport au féminin, à lutter contre les fractures territoriales, à favoriser la cohésion nationale et l'intégration, à développer le sport pour tous et enfin à améliorer la gouvernance et à lutter contre les abus et la violence dans le sport.

Tous ces sujets sont majeurs tant ils répondent à une attente sociétale, celle de l'égalité femme-homme, celle de l'égalité des chances indépendamment de l'endroit où l'on habite sur le territoire national, celle de faire du sport un outil majeur au service du vivre ensemble et de la fraternité, celle de faire aimer le sport source de nombreux bienfaits pour la santé des français, celle d'une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux dans le monde du sport, celle de garantir la crédibilité dans les acteurs qui incarne le sport par une gouvernance irréprochable et une lutte contre toutes les formes d'abus et de violence dans le sport. Ces deux derniers enjeux sont décisifs tant nous devons être des exemples car ce qui affecte l'un d'entre nous affecte le mouvement olympique français dans son ensemble.

Les athlètes sont les acteurs essentiels du sport. Ils doivent d'une part être au cœur de nos préoccupations et d'autre part être acteurs des décisions qui les concernent.

Le CNOSF doit aussi être encore plus au service de ses membres, opérant ainsi comme un véritable centre de ressources. Il devra sans doute faire évoluer ses statuts et son règlement

intérieur car la situation actuelle a démontré la nécessité de les préciser sans pour autant changer les équilibres faisant l'objet d'un consensus.

Enfin, nous devons profiter du maillage territorial de nos CTOS, CROS, CDOS pour irriguer de nos initiatives les territoires tout en étant parfaitement à l'écoute de leurs préoccupations.

Ce sont ces attentes sociétales que nous devons collectivement satisfaire tout en veillant à pérenniser le modèle économique du CNOSF au-delà des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

Tous ces défis doivent être relevés ensemble.

La France est un grand et beau pays dont la culture, la langue, les valeurs et l'humanisme sont unanimement reconnus. A nous d'en être dignes et de continuer à les faire rayonner. Le sport est le parfait outil pour cela.

Ensemble, nous ferons du CNOSF une organisation forte et crédible.

A handwritten signature in blue ink, consisting of the letters 'L' and 'M' with a horizontal line underneath.

David LAPPARTIENT
Membre du CIO



Comité
International
Olympique

David Lappartient
Membre du CIO

Mesdames et Messieurs les
administratrices et administrateurs du
CNOSF
Mesdames et Messieurs les Présidents
de Fédérations Nationales
Mesdames et Messieurs les Présidents
des CTOS, CROS et CDOS

Sarzeau, le 16 juin 2023

Mes Chères et Chers Collègues,

La France s'apprête à accueillir les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris après 100 ans d'attente et notre Comité National Olympique et Sportif Français se déchire depuis près d'un an livrant un spectacle peu compatible avec la promotion des valeurs olympiques qui doit tous nous animer.

La Présidente Brigitte Henriques a choisi de démissionner lors de notre assemblée générale du 25 mai dernier dans l'intérêt de l'unité du mouvement olympique français. Je salue cette décision et je lui souhaite de relever avec succès de nouveaux défis personnels et professionnels. Il est nécessaire maintenant de pacifier les relations et de favoriser le rassemblement de tous les acteurs du sport français.

Je pense avoir la capacité de garantir ce rassemblement. Aussi, j'ai l'honneur de vous informer que je serai candidat à la Présidence du CNOSF lors de notre réunion du conseil d'administration du 29 juin prochain.

J'ai eu le plaisir de siéger au sein du conseil d'administration du CNOSF d'abord de 2009 à 2017 en ma qualité de Président de la Fédération Française de Cyclisme puis à partir de février 2022, date de mon élection comme membre du Comité International Olympique. Après avoir pratiqué différents sports en loisir ou en compétition dont naturellement le cyclisme que je pratique encore assidument, j'ai poursuivi mon engagement comme dirigeant bénévole à la présidence de mon club de toujours puis de la Fédération Française de Cyclisme de 2009 à 2017 avant d'être choisi par les fédérations nationales pour présider l'Union Européenne de Cyclisme puis l'Union Cycliste Internationale depuis 2017.

J'ai longuement réfléchi aux conditions de mon engagement à la présidence du CNOSF, si bien sûr vous deviez me faire confiance, et aujourd'hui il m'apparaît important de préciser les 3 points suivants :

- Une adhésion à ma volonté exprimée d'unité et de rassemblement. Il me semble que les divers échanges que j'ai pu avoir me conforte dans cette orientation.

- Une volonté de ma part d'exercer cette fonction bénévolement jusqu'à la fin du mandat à courir. Si le principe de l'indemnisation du Président du CNOSF doit être conservé, je souhaite à titre personnel ne pas bénéficier de cette rémunération mais que la somme correspondante soit affectée à des actions que nous pourrions définir ensemble comme le développement du sport en secteur défavorisé, ou encore le soutien aux athlètes réfugiés et aux athlètes ukrainiens.

- Un engagement ferme pour la durée restant à courir du mandat afin que le processus électoral normal du CNOSF reprenne son cours normal en 2025.

J'aurai l'occasion, dans les jours à venir, de vous présenter plus en détail ma vision et mon projet pour le CNOSF pour les 2 ans à venir. Il devra naturellement s'appuyer sur le projet qui avait été approuvé en 2023. Je souhaite cependant insister à ce stade sur les défis qui nous attendent dans les semaines et mois à venir.

Le premier défi sera celui de l'unité et du rassemblement. Je suis convaincu que nous le relèverons ensemble.

Le deuxième défi est celui de réussir collectivement les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 afin d'en faire un succès sportif, organisationnel, populaire et qu'ils favorisent les transitions nécessaires. A ce titre, la finalisation du projet du Club France 2024 est une priorité de même que le travail sur l'héritage qui sera notre mission collective.

Le troisième défi est celui de l'autonomie du mouvement sportif afin de défendre les intérêts qui sont les nôtres et ceux de nos membres. Le CNOSF doit rester une organisation politiquement neutre mais résolue à promouvoir sa singularité.

Le quatrième défi est de mettre en œuvre le projet politique qui a été approuvé, visant à faire de la France une nation encore plus sportive, à promouvoir le sport au féminin, à lutter contre les fractures territoriales, à favoriser la cohésion nationale et l'intégration, à développer le sport pour tous et enfin à améliorer la gouvernance et à lutter contre les abus.

Ce sont ces défis que je souhaite que nous puissions relever ensemble.

La France est un grand et beau pays dont la culture, la langue, les valeurs et l'humanisme sont unanimement reconnus. A nous d'en être dignes et de continuer à les faire rayonner. C'est dans cet esprit et au nom de ces valeurs par exemple que j'ai pu participer à organiser à partir

de 2021 l'évacuation de femmes afghanes (sportives, journalistes, présidente de fédération, enseignantes, juge, etc.) et j'en suis particulièrement fier.

J'ai toujours exercé mes mandats avec bienveillance, respect, détermination, dynamisme et passion et je tiens à vous assurer que si vous me choisissez comme Président, je continuerai à assurer le leadership qui m'a toujours caractérisé pour faire du CNOSF une organisation forte et crédible.

Je serai très heureux de pouvoir échanger avec chacun et chacune d'entre vous prochainement.

Dans cette attente, je vous prie de croire, mes Chères et Chers Collègues, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

 Bien à vous,

David LAPPARTIENT
Membre du CIO